

Le concours SylvoTrophée est organisé dans le cadre d'un programme de valorisation des forêts anciennes des Parcs naturels du Massif central, en partenariat avec l'association Inter Parcs du Massif Central (IPAMAC).



Parcs naturels
du Massif central

Forêts anciennes

Les forêts dites anciennes sont des espaces boisés qui ont conservé leur couverture forestière depuis au moins 200 ans, quelle que soit la gestion qui y a été menée. Sur un temps long, la permanence du couvert forestier sur ces terrains permet à une biodiversité spécifique de s'y maintenir (espèces végétales, insectes, champignons, etc.). Ces forêts présentent alors une valeur écologique importante, mais ont aussi bien souvent une valeur patrimoniale. Une gestion équilibrée permet donc de les valoriser au mieux sous tous leurs aspects, c'est pourquoi le concours SylvoTrophée portera de préférence sur les forêts anciennes. Pour plus d'information à ce sujet, voir le site internet du Parc naturel régional Livradois-Forez : www.parc-livradois-forez.org



Propriétaires forestiers INSCRIVEZ VOUS !

Inscriptions ouvertes du 12 mars au 31 mai 2018.

“ Concours forestier : 1^{ère} édition du SylvoTrophée ”

Sapinières-Hêtraies du Livradois-Forez

Le SylvoTrophée est un concours visant à distinguer des forêts gérées de façon à produire du bois de qualité, tout en respectant l'environnement et les usages autres que sylvicoles.

L'OPÉRATION EST FINANCÉE PAR :



L'opération « Forêts Anciennes - Voler 2 » est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel interrégional FEDER Massif central.



CRÉDIT PHOTO :
Parc naturel régional
Livradois-Forez

Concours organisé par :



SYLVOTROPHÉE : UN CONCOURS POUR PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS DE NOS TERRITOIRES.

Si la gestion d'une forêt est avant tout le projet d'un propriétaire, elle répond aussi à plusieurs attentes sociétales : produire des bois de qualité, accueillir et préserver la biodiversité, proposer un espace de loisir et de ressourcement accessible à tous, etc. Seule une gestion forestière adaptée est à même de façonner une forêt apte à remplir les multiples rôles qu'on lui attribue.



Le SylvoTrophée a pour but de mettre en valeur des propriétaires forestiers du territoire qui ont adopté ce type de gestion dite multifonctionnelle. Un jury de 7 personnes (notamment des sylviculteurs, écologues et usagers) sera constitué afin d'évaluer la qualité de la gestion mise en œuvre. Pour cela, le jury visitera les différentes parcelles candidates, en compagnie du propriétaire et de son éventuel gestionnaire. Les observations de terrain et les échanges entre jurés et candidats permettront ainsi d'élire le lauréat du SylvoTrophée 2018.



Comment
participer
au concours



CALENDRIER

- **Inscription au concours du 12 mars au 31 mai 2018**
- **Présélection des candidatures en juin 2018**
- **Visite des parcelles présélectionnées en septembre 2018**
- **Remise des prix : fin octobre 2018**

CRITÈRES DE SÉLECTION

- **Concours ouvert à toute propriété forestière publique (hors domaniale) ou privée quel que soit son statut (propriété personnelle, groupement forestier, ASLGF, ...)**
- **Propriété munie d'un plan simple de gestion (forêt privée) ou d'un aménagement forestier (forêt publique) en cours de validité ou en cours d'agrément**
- **Parcelle forestière située dans une commune du Parc naturel régional Livradois-Forez**
- **Parcelle constituée en majorité de sapin pectiné et passée en coupe il y a 2 à 5 ans**

D'autres critères secondaires pourront intervenir dans la présélection des candidatures (cf. dossier d'inscription)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour recevoir un dossier d'inscription, contacter l'accueil du Parc Livradois-Forez : **Agnès CHASSAING**, 04 73 95 57 57
a.chassaing@parc-livradois-forez.org

Pour tout renseignement complémentaire sur le concours, contacter **Vianney TAING**, Chargé de mission Forêt-Filière bois
04 73 95 57 57 - v.taing@parc-livradois-forez.org